

# Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 286

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259478>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neuve, d'Islande, du Canada, des Indes, de Birmanie, de Ceylan, du Japon, de Corse, de Chine, d'Egypte, de Malaisie, de Syrie et de Palestine. — Rapport sur l'importance des restaurants sans alcool: M<sup>lle</sup> Hirzel (Suisse). — Présentation des délégations de l'Amérique du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud. — Rapports sur l'utilisation non alcoolique des fruits (le nom du rapporteur sera communiqué plus tard). — Présentation des délégations des Iles Bermudes et des États-Unis.

19 h. 30.: Réception familière. — Rapport sur la question de l'alcool et la Société des Nations, par le Dr R. Hercof, Lausanne. — Echos de la Convention mondiale d'Edimbourg en 1925, par Mrs. Gemmill, présidente de l'Union écossaise.

**Samedi 28 juillet:**

10 h. 30.: Excursion à Montreux par bateau spécial. La journée comprendra la visite du Château de Chillon et la réception des autorités. Le lunch sera servi à l'Hôtel sans alcool *Helvetia* à Montreux.

**Dimanche 29 juillet:**

10 h.: Service spécial à la Cathédrale. Prédication française de M. le pasteur G. Secrétan. Allocutions religieuses par des membres du Congrès, en allemand et en anglais. Chœurs.

15 h. 30.: Réunion à l'Eglise d'Ouchy. Service commémoratif en l'honneur de M<sup>me</sup> Joséphine Butler et en l'honneur des membres décédés du Comité exécutif de l'Union.

16 h. 15.: Allocution de l'Hon. Charles Roberts (Angleterre) et d'autres orateurs.

20 h.: Séance publique, avec rapports sur les méthodes de contrôle et de prohibition du trafic des boissons alcooliques. Orateurs: Mrs. Gordon Wright (Canada); l'évêque James Gannon (Etats-Unis); M<sup>lle</sup> Sandstrom (Suède); M<sup>lle</sup> von Hertzen (Finlande); Mrs. Dr Ella A. Boole (Etats-Unis).

**Lundi 30 juillet:**

10 h.: Election des membres du Comité.

14 h.: Allocutions de visiteurs et de présidentes de groupes sur le sujet: *Comment gagner et intéresser à l'abstinence les enfants et les jeunes gens.*

20 h.: Grande séance populaire à la Salle Splendide. Discours de deux minutes chacun par les représentantes de toutes les délégations du Congrès en costume national. Chœurs.

**Mardi 31 juillet:**

10 h.: Rapports des Présidentes de Sections.

14 h.: Rapports sur la paix mondiale, la protection de l'enfance et l'égalité morale des deux sexes.

17 h.: Les organisations féminines et abstinentes de Lausanne invitent le Congrès à un thé, servi en cas de beau temps à Vidy-Plage.

20 h.: Clôture du Congrès.

**Mercredi 1<sup>er</sup> août.**

9 h. 30.: Départ pour Genève par bateau spécial. — Après le lunch, une délégation visitera le Secrétariat général de la Société des Nations et entendra une allocution de Dame

Rachel Crowdy, chef de la Section sociale, sur l'œuvre de la Société des Nations en faveur des femmes et des enfants. Une autre délégation visitera le Bureau International du Travail et y entendra un rapport de M<sup>lle</sup> Mundt. — Visite de la ville: Thé offert par la Section de Genève et par la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme, dans une campagne des environs de Genève.

19 h.: Départ par bateau spécial pour Ouchy-Lausanne. Les excursionnistes verront pendant la traversée les feux allumés sur les montagnes en l'honneur de la fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août.

**De-ci, De-là...**

**Vacances pour mères de familles.**

Les mères de famille fatiguées, mais non malades, et dont les ressources sont modestes, trouveront accueil dans la « Maison de Vacances, La Rose des Alpes », Cergnat. Prix: 2 fr. 50 à 3 fr. 50. Maison ouverte du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre.

Adresser les demandes à M<sup>lle</sup> Steiner, Rose des Alpes, Cergnat (Ormonts-Dessous), Vaud.

**Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin**

**Nouvelles des Sections.**

VAUD. — C'est encore au Château d'Ouchy que l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, samedi 23 juin, son assemblée annuelle de délégués, sous la présidence de M. le Dr Maurice Muret, vice-président, remplaçant M<sup>lle</sup> Lucy Dutoit affligée d'une extinction de voix. L'Association forme un faisceau de onze groupes, avec un total de 1035 membres, le tiers environ du total de l'Association suisse, ce dont nous ne manquons pas d'être très fières. Les expériences faites durant cet exercice, dans le Grand District (Aigle), prouvent une fois encore combien ces groupes locaux, loin de constituer une dispersion de forces, sont des foyers vivants et agissants. Le rapport du Comité rend hommage au dévouement de M. le Dr Machon, membre du Comité du groupe lausannois, qui se retire après 21 ans de services dévoués, et salue les groupes nouveaux de Bex et de Lucens, signale avec satisfaction les résultats favorables au suffrage féminin de l'enquête menée par le *Paysan vaudois* parmi ses abonnés et ses lecteurs. L'Association poursuit son travail de propagande par la conférence, par la publicité, par la brochure. Cet hiver a vu se faire la quatrième et dernière collecte Leslie, qui devait rapporter 1761 fr. dans le canton de Vaud; cet argent servira à payer la participation des suffragistes à la « Saffa », à intensifier la propagande par la plume et par la parole. L'Association a pris position contre la revision de l'article 35 de la Constitution relatif aux jeux de hasard, s'intéresse à l'élaboration du nouveau Code pénal suisse, et a protesté par annonces dans les journaux contre l'exclusion des femmes de la votation du 20 mai sur l'assimilation des étrangers. Le rapport recommande aux membres la fréquentation de l'Assemblée de l'Association suisse, convoquée à Berne pour le 29 septembre prochain; il faudra élire une présidente à la place de M<sup>lle</sup> E. Gourd, le siège revenant à la Suisse allemande. — Les comptes, présentés par M<sup>lle</sup> Raccaud (Moudon), vérifiés par Vallorbe, accusent un p<sup>at</sup>it bénéfice de 25 fr. 20; il faut signaler dans les recettes un don anonyme de 500 fr., à l'occasion des vingt ans d'existence de l'Association, et le premier legs fait à la Société, 200 fr., de M<sup>me</sup> Spengler. Puis, par l'organe de M<sup>me</sup> Leutenegger, de M<sup>lle</sup> H. Zwahlen et de M<sup>me</sup> Fr. Benoit, les sections de Vevey, d'Aigle et de Lausanne ont fourni un exposé de leur activité de 1924 à 1928. Progression lente et sûre des membres à Vevey; organisation de nombreuses conférences, manifestations diverses et réussies pour la collecte Leslie, adhésion de trente membres à Aigle, et cela en dépit de la constitution des groupes de Leysin et de Bex, due à l'activité infatigable et irrésistible de M<sup>lle</sup> Zwahlen. La Section d'Aigle, au cours de ses séances, a étudié le Code civil et le Code des obligations, la loi sur la poursuite et les faillites, les lois diverses concernant la femme et l'enfant. M<sup>me</sup> Benoit a souligné le fait qu'à Lausanne dix femmes ont été élues aux tribunaux de prud'hommes et que des membres de la section vont, deux par deux, s'initier aux affaires de la ville en suivant les séances du Conseil communal, et qu'elles y trouvent un vif intérêt. M<sup>lle</sup> Zwahlen a recommandé aux membres la fréquentation du dixième cours de vacances suffragiste, qui aura lieu à Rapperswil du 16 au 21 juillet. L'Association dispose de deux bourses de 50 fr. destinées à faciliter la participation au cours à deux femmes qui seraient retenues chez elles par les frais qu'entraîne ce déplacement. — La séance s'est terminée par une vivante conférence de M. le Dr Boyen (Lausanne) sur *Jeanne d'Arc*, qui n'eut pas de peine à prouver que ce sont les vertus féminines de Jeanne, et non ses vertus guerrières, qui lui ont permis d'accomplir son extraordinaire mission.

S. B.

**MAISON DU VIEUX**

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal* 11. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.